

10 mai 2016
Communiqué de presse

Améliorer la qualité et la gestion de l'eau grâce à la recherche :
Partenariat renouvelé entre l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Irstea



J-M. Bournigal, Président d'Irstea et L. Roy, Directeur Général de l'Agence de l'Eau RMC
© R. Lombard-Latune/Irstea

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Irstea ont signé ce jour à Lyon leur 3^{ème} accord-cadre, conclu pour une période de 4 ans, dans le but de renforcer les travaux de recherche sur le fonctionnement des milieux aquatiques et apporter des réponses spécifiques, adaptées à chaque territoire, pour améliorer la qualité de l'eau et sa gestion.

Rivières intermittentes, lacs d'altitude, lagunes, rivières en tresse, littoral méditerranéen : ces milieux aquatiques spécifiques des bassins Rhône-Méditerranée et Corse nécessitent une production de connaissances pour mieux connaître leur fonctionnement, établir des diagnostics adaptés et agir efficacement sur les causes de leur dégradation pour reconquérir ou préserver leur bon état écologique, conformément aux attentes de la Directive européenne Cadre sur l'Eau (DCE). Pour cela, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Irstea ont engagé un partenariat depuis 2005 pour mener des travaux de recherches sur des sujets de première importance tels que par exemple les effets du réchauffement climatique, de la contamination du Rhône par les PCB ou l'évaluation des performances des stations d'épuration.



Rivières intermittentes © T. Datry/Irstea



Filtres plantés de roseaux © J-M Choubert/Irstea

Le partenariat formalisé entre l'Agence et Irstea a déjà permis l'émergence de 56 projets. Cette collaboration s'illustre par des résultats innovants et de retombées opérationnelles diverses, par exemple : l'amélioration des techniques d'épuration par filtres plantés de roseaux, l'évaluation de nouveaux procédés épuratoires, la mise au point d'échantillonneurs « passifs » pour surveiller des substances d'intérêt émergent telles que les pesticides ou les résidus médicamenteux, l'élaboration de méthodes de diagnostic de pollution toxique, ou l'évolution des compétences techniques des personnels impliqués dans la gestion des milieux aquatiques dans le contexte de la réforme de l'Etat (GEMAPI). Cette collaboration a aussi mené à l'étude des effets du changement climatique sur les cours d'eau (notamment à établir une typologie des cours d'eau intermittents) et de leurs capacités de résilience.

Pour cette nouvelle période 2016-2019, les objectifs réaffirmés sont de :

- développer les connaissances scientifiques nécessaires à l'élaboration des plans de gestion (connaissances des milieux spécifiques aux deux bassins, adaptation des territoires aux effets du changement global sur les milieux aquatiques, réduction des risques d'inondation par la restauration d'un bon fonctionnement des milieux aquatiques ...)
- développer de nouveaux outils pour mettre en œuvre ces plans

(ex : réutilisation d'eaux usées traitées, génie écologique pour améliorer l'aménagement des bassins, nouveaux outils de diagnostic et d'abattement des pollutions toxiques, modélisation des impacts des activités humaines sur le fonctionnement des milieux aquatiques ...)

- mettre au point des indicateurs d'efficacité de cette mise en œuvre des plans de gestion (intégrant des indicateurs socio-économiques) pour s'assurer que les actions mises en œuvre sont réellement efficaces pour le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

Le montant total d'investissement sur les 4 ans est de 2 millions d'euros, à part égale pour chaque organisme.

A propos d'Irstea – www.irstea.fr

Irstea, Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture, est un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) placé sous la double tutelle des ministères en charge de la recherche et de l'agriculture et en étroite collaboration avec le ministère de l'Environnement. Pluridisciplinaires, tournées vers l'action et l'appui aux politiques publiques, ses activités de recherche et d'expertise impliquent un partenariat fort avec les universités et les organismes de recherche français et européens, les acteurs économiques et porteurs de politique publique. L'institut est membre fondateur de l'Alliance nationale de recherche pour l'environnement, AllEnvi, et du réseau européen Peer (Partnership for european environmental research). Il est labellisé « Institut Carnot » depuis 2006.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – www.eaurmc.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, dédié à la protection de l'eau. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières. L'agence de l'eau dispose d'un budget annuel d'environ 500 millions d'euros.

Contacts presse :

Irstea – Cécile Bittoun – 01 40 96 61 30 – cecile.bittoun@irstea.fr

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : Valérie Santini – 04 72 71 28 63 – valerie.santini@eaurmc.fr